

Glossaire OWF



Lexique de A à Z

Retrouvez les définitions du vocabulaire utilisé chez OWF



ABCD

Terminologie

**Wholesale &
International
Networks**



Accès dégroupé : L'accès dégroupé à la boucle locale est le fait de fournir un accès totalement dégroupé ou un accès partagé à la boucle locale ; il n'implique pas de changement en ce qui concerne la propriété de la boucle locale.

Accès DSL : Accès construit en technologie ADSL, ou VDSL2 permettant à l'Opérateur de fournir à ses utilisateurs, directement ou indirectement, un service haut débit. Accès DSL désigne collectivement les Accès de type « DSL Access » et « DSL Access Only ».

ADSL : Asymmetric Digital Subscriber Line. Technologie qui permet de transmettre des signaux numériques haut débit sur le réseau d'accès téléphonique existant. Elle permet de fournir un haut débit dans le sens descendant (en direction de l'Utilisateur) et un plus faible débit dans le sens montant (vers le DSLAM).

ADSL2+ : Variante de la technologie ADSL qui permet de délivrer des débits plus importants que les débits autorisés par la technologie ADSL « standard ».

AIRCOM : Accès Intégrés des Réseaux Capillaires des Opérateurs Mobiles est une offre permettant le raccordement des sites radio aux sites centraux des Opérateurs Mobiles à travers le réseau d'Orange sur des supports cuivre, optiques ou hertziens.

APNF : Association de la Portabilité des Numéros Fixes. Cette association a pour objectif de constituer et exploiter la base de données de référence des numéros portés fixes.

ATM : Asynchronous Transfer Mode = Mode de transfert asynchrone.

Backhaul : Réseau de collecte du trafic des utilisateurs finaux dans les réseaux de télécommunication fixe ou mobile.

Bi-injection : Injection de signaux DSL indifféremment à la boucle (situation actuelle) et à la sous-boucle. Cela suppose que les signaux DSL injectés au niveau du sous-répartiteur soient techniquement modifiés et atténués pour ne pas perturber les signaux DSL restant injectés depuis le NRA.

Business Ethernet : Interconnexion des réseaux LAN d'entreprise avec des débits de 2 Mbit/s à 100 Mbit/s (version Small) et de 10 Mbit/s à 2 Gbit/s (Performance), sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Bitstream : Le BitStream (bit stream est de l'anglais et signifie flux de données binaires) est une offre permettant aux Fournisseurs d'Accès Internet alternatifs de proposer une offre dans les endroits qu'ils n'ont pas dégroupés. Elle ressemble beaucoup à l'ADSL nu, mis à part le fait que le client conserve son abonnement auprès de l'opérateur historique.

BLR (Boucle Locale Radio) : C'est l'ensemble des technologies permettant à un particulier ou une entreprise d'être relié à son opérateur (téléphonie fixe, Internet, télévision...) via les ondes radio. Ce type de boucle locale permet de compléter la desserte filaire traditionnelle.

CELAN : Core Ethernet Lan est une offre permettant aux opérateurs de collecter les flux de leurs clients entreprises vers leur POP opérateur, derrière les DSLAM Ethernet d'Orange.

CEM : Core Ethernet Mobile est une offre avec livraison régionale sur 24 régions de collecte (plaques) en métropole (et en intra DOM) qui permet de raccorder les sites radio d'un Opérateur Mobile à ses sites centraux, via le réseau Ethernet d'Orange.

C2E : Core Ethernet Entreprises est une offre permettant aux opérateurs de collecter les flux de leurs clients entreprises vers leur POP opérateur. Elle s'adresse aux opérateurs souhaitant concevoir des offres de services IP à leurs clients entreprises (accès Internet, service de réseau IP privés).

Collecte ATM : Offre de collecte et de livraison intra-plaque DSL de flux hauts débits issus d'accès DSL Access, depuis les DSLAM d'Orange jusqu'à un PoP Opérateur. La Collecte ATM est composée d'un Raccordement Haut-Débit et d'au moins un Conduit de Collecte associé.

CoS : Class of Service (SLA).

DCOP : Directeur de Comptes Opérateurs.

Dépôt de sig : Dépôt de signalisation dans le cadre du SAV.

DELC : Diagnostic Expert Ligne Client.

DLM : Dynamic Line Management.

DSL : Digital Subscriber Line.

DSL Collect IP : Offre de collecte avec une livraison régionale ou nationale de flux IP hauts débits issus d'accès « DSL Access », depuis les DSLAM d'Orange jusqu'à un PoP Opérateur ou un Site de Raccordement Haut Débit.

DSLAM : Digital Subscriber Line Access Multiplexe => tête de réseau ADSL jouant un rôle symétrique de filtre et de routeur, ce système permet d'aiguiller les signaux soit vers le réseau téléphonique pour la voix commutée, soit vers un serveur local et une liaison haut débit d'accès à Internet pour le transfert de données.

DSL A : DSL Access.

DSL A O : DSL Access Only.

DSL E : DSL Entreprises est une offre de transport de données haut débit à l'intérieur d'une ou de plusieurs régions DSL. Elle relie un ensemble de sites « extrémité » à un site central et permet aux Opérateurs de développer des offres d'accès Internet/Intranet pour leurs clients entreprises.

EAS : Équipement d'accès au service

EEP (service EEP) : Service d'Echanges Electroniques Professionnels qui permet l'échange automatique et sécurisé des fichiers entre le SI Orange et le SI client.

Éligibilité : Le service Éligibilité permet d'identifier la compatibilité d'une ligne aux offres DSL. A partir d'un numéro de téléphone, le service vérifie la compatibilité technique et commerciale de la ligne avec l'offre souhaitée : dégroupage, dégroupage à la sous boucle, DSL Access, DSLE ou C2E. Le service est disponible selon deux modes d'accès : en ligne (IHM) et intégrée (Web Services).

e-pricer : Outil permettant d'obtenir une simulation tarifaire directement en ligne sur une offre Wholesale. Dans le cas où l'offre n'est pas dans e-pricer, un formulaire en ligne permet de transmettre une demande de cotation directement au service commercial.

e-RDV : Le service e-RDV s'adresse aux opérateurs qui passent des commandes (en construction) d'accès en Dégroupage Total, DSL Access Only, VGA, VGT+ et FTTH. Il permet aux opérateurs de réserver un rendez-vous d'intervention directement et en temps réel dans le planning des techniciens d'Orange.

e-SAV : Service de gestion du Service Après-Vente qui permet à l'opérateur, en cas de dysfonctionnement constaté sur des éléments de son parc de produits, de réaliser des tests sur des équipements, déposer et suivre des signalisations. e-SAV est disponible en version en ligne et version intégrée.

e-SAV signalisation (ou IPSITE TT) : Volet fonctionnel de e-SAV qui permet de déposer et suivre des signalisations pour tous les produits, prendre un rendez-vous d'intervention SAV ou expertise.

e-SAV test (ou IPSITE Bench) : Volet fonctionnel de e-SAV qui permet de réaliser des tests sur des équipements du réseau Orange (test de ligne, test DSLAM, ...)

e-services : Gamme de services permettant aux clients de réaliser toutes les étapes du parcours client (par exemple la commande, le dépôt de signalisation...) accessibles via l'Espace Opérateurs (en version ligne) ou en Web Services (en version intégrée) pour certains d'entre eux.

EEP (service EEP) : directement au service commercial.

Espace Opérateurs : L'espace Opérateurs est un espace sécurisé sur Internet. Il intègre et fédère des informations commerciales ou techniques, des fichiers (suivi de commandes data, suivi de gestion, fichier portabilité, etc.), des services en ligne (e-pricer, Éligibilité, SETIAR, FCI, e-RDV, e-SAV).

Ethernet : Protocole de réseau à commutation de paquets, standardisé sous le nom IEEE 802.3 (norme internationale ISO/IEC 8802-3). Ce standard de réseaux filaires, où le câble diffuse les données à toutes les machines connectées, a été décliné dans des variantes sans fil (normes IEEE 802.11), plus connues sous le terme « WiFi ».

Extinction du cuivre : Suppression de l'utilisation du réseau cuivre de la boucle locale, l'accès aux services (Internet, téléphonie...) étant assuré par d'autres technologies (FTTH, 3G ou 4G, satellite...).

FAI – Fournisseur d'Accès à Internet : Opérateur offrant une connexion au réseau informatique Internet.

FCI : Frontal de Commande Intégré est un système de gestion des commandes permettant la qualification, la passation et le suivi des commandes jusqu'à la livraison (hors commandes d'accès).

FOP : Frontal OPérateurs est un système permettant aux opérateurs de passer les commandes régies par les : convention d'Accès à la Boucle Locale d'Orange (dégrouper), la convention de Vente en Gros de l'Abonnement (VGA), le contrat VGT+, contrat DSL Access et la convention d'interconnexion (Portabilité).

FTP/CFT : Protocoles de transfert de fichiers entre votre système d'information et le nôtre. Ces solutions nécessitent un simple paramétrage sur votre système d'information. File Transfer Protocol / Cross File Transfer).

FTTH : Fiber To The Home

FTTO : Fiber To The Office.

Fair Use – FU : Limitation de débit appliquée au-delà d'un certain seuil d'usage déterminé par le partenaire selon sa politique commerciale pour son client final.

GA : Groupement d'Accès : ensemble d'Accès Analogiques ou Accès de Base regroupés pour des raisons de traitement d'appels ou de gestion. Un Accès (ligne) du Groupement, appelé « Accès (ligne) de tête de Groupement », porte le numéro qui identifie le groupement ; son numéro est le Numéro de Désignation Isolé du Groupement (NDI). Un Groupement d'accès de Base est constitué d'au moins deux Accès de Base à la même adresse géographique, il regroupe jusqu'à 6 (six) Accès en premier équipement, extensible à 8 (huit).

GAB : Groupement d'Accès de Base.

GC BLO : Offre de Génie Civil et aux appuis aériens de la Boucle Locale d'Orange pour les réseaux en fibre optique. Afin d'accélérer le déploiement des nouveaux réseaux très haut débit, Orange a décidé d'ouvrir ses Installations (fourreaux et Appuis Aériens) aux opérateurs afin de leur permettre d'y poser leurs Câbles Optiques pour déployer des réseaux ouverts au public en Fibre optique.

GC FTTx : Contrat d'accès aux installations de Génie Civil d'Orange pour les réseaux FTTx qui permet aux opérateurs d'accéder aux installations de génie civil d'Orange pour leurs déploiements de câbles à fibre optique afin de raccorder leurs clients finals dans les immeubles.

GC NRA SR : Contrat d'accès aux installations de Génie Civil d'Orange pour les liens NRA-SR. Orange propose l'accès à son génie civil pour la pose d'un câble optique de l'opérateur entre la première chambre d'accès à un Nœud de Raccordement d'Abonné (NRA) et la dernière chambre d'accès à un sous répartiteur (SR) de la même boucle locale.

GC OR : Contrat d'accès aux installations de Génie Civil et Appuis Aériens d'Orange pour la création de liens NRA-SR et liens NRA-NRA (offre OR : Opticalisation Réseau) – entre un NRA et un SR avec l'accès aux Appuis Aériens de la Boucle Locale d'Orange en cohérence avec les dernières offres publiées – entre 2 NRA.

GC RCA : Offre de Génie Civil pour le Raccordement de Clients d'Affaires. Orange propose l'accès à son génie civil pour la pose de câbles optiques de l'opérateur pour desservir ses clients d'affaires.

GC REDR : Autorisation de raccorder des éléments distants de réseau (site mobile) dans le cadre du contrat d'accès au Génie Civil de Orange RCA.

GiX : Global Internet eXchange.

GTR : Garantie de Temps de Rétablissement.

A

BC

D

E

F

G

HIJ

KL

MNO

P

QRS

TU

VW

XYZ

HO : Heures Ouvrées.

HNO : Heures Non Ouvrées.

IHM : Interface Homme Machine. Ce terme désigne un accès en ligne (site web) à vos services. Vous y accédez de manière sécurisée à l'aide de votre login et votre mot de passe, depuis votre ordinateur connecté à internet.

ICOP : Ingénieur Commercial Opérateurs.

IP : Internet Protocol.

IFE : Informations Préalables Enrichies.

ISC : Ingénieur Service Client.

IMS : Interruption Maximale de Service.

ITO : Ingénieur Technique Opérateur.

LR : Liste Rouge. Le service Liste rouge est un service de non-parution dans les annuaires imprimés et électroniques.

L2VPN : Layer 2 Virtual Private Network: réseau privé virtuel de niveau 2.

LAG : Link Aggregated Group: Agrégation de ports routeur.

LFO : Lien Fibre Optique (NRA-NRA ou NRA-POP) assure une liaison optique passive entre 2 Nœuds de Raccordement d'Orange dans lesquels l'opérateur est hébergé ou entre un Nœud de Raccordement d'Orange dans lequel l'opérateur est hébergé et un Point de Présence Opérateur (POP). Le lien est composé d'une seule fibre (LFO mono-fibre).

LGC DPR : Liaison de Génie Civil en Domaine Public Routier. Offre permettant aux opérateurs l'utilisation des installations de génie civil d'Orange entre deux points d'extrémités situés dans le domaine public routier pour y faire transiter un câble de communications électroniques.

LGC ZAC : Liaison de Génie Civil dans les Zones d'Aménagement Concerté, est un droit d'usage des installations de génie civil d'Orange. L'opérateur dispose d'un parcours pour passer son câble de communications électroniques dans les installations appartenant à Orange.

LP : Ligne Principale.

LPT (BD et HD) : Liaison Partielle Terminale (Bas Débit ou Haut Débit).

LTE : Long Term Evolution. Technologie qui correspond à l'évolution des réseaux mobiles vers les réseaux mobiles de quatrième génération (4G).

Montée en Débit – MeD : Solution de type montée en débit consistant à réduire la longueur de cuivre de la ligne d'abonné en déployant de la fibre jusqu'au sous-répartiteur – SR. Cette solution nécessite l'installation d'un équipement actif au SR.

Mono-injection : Injection des signaux DSL à la sous-boucle pour toutes les lignes du sous-répartiteur concerné sans contrainte technique particulière. Dans ce cas, l'activation des accès DSL de tous les abonnés en aval du sous-répartiteur ne se fait plus au NRA d'origine mais exclusivement au niveau du sous-répartiteur concerné.

MTE : Mean Time Unit.

MVNO – Mobile Virtual Network Operator : Un opérateur de réseau mobile virtuel est un opérateur de téléphonie mobile qui, ne possédant pas de concession de spectre de fréquences ni d'infrastructure de réseau propre, contracte des accords avec les opérateurs mobiles possédant un réseau mobile (connus sous le sigle MNO, Mobile Network Operator) pour leur acheter un forfait d'utilisation et le revendre sous sa propre marque à ses clients.

ND : Numéro de Désignation (actif) à 10 chiffres caractérisant un accès à la boucle locale en service.

NDI : Numéro de Désignation de l'Installation : numéro de téléphone de l'Accès (ligne) Vente en Gros de l'Abonnement tête de Groupement d'accès.

Next Generation Access – NGA : Réseaux d'accès qui sont, en tout ou partie, en fibre optique et qui sont capables d'offrir des services d'accès à haut débit améliorés par rapport aux réseaux cuivre existants (notamment grâce à des débits supérieurs).

NRA : Nœud de Raccordement d'Abonnés.

NRA-Zone d'Ombre – NRA-ZO : Nouveau NRA mis en service dans le cadre de l'offre d'Orange pour la résorption des zones inéligibles au haut débit, permettant d'offrir aux clients finaux un service haut débit lorsque ces derniers sont trop éloignés de leur NRA.

Noeud de Raccordement Optique – NRO : Point de concentration d'un réseau en fibre optique où sont installés les équipements actifs à partir desquels un opérateur active les accès de ses abonnés.

OC : Opérateur Commercial.

OI : Opérateur d'Immeuble.

OWF : Orange Wholesale France.

Partenariat en licence de marque : Accord signé par un opérateur de réseau avec un partenaire autre. Il s'agit pour les deux partenaires de lancer une offre commerciale commune incluant, par exemple, la diffusion de contenus spécifiques. L'opérateur de réseau est propriétaire des clients et responsable, vis-à-vis d'eux, de la fourniture des services de communications mobiles.

Partie terminale : Partie du réseau comprise entre le point de mutualisation et la prise terminale optique. La partie terminale est constituée par un ensemble de lignes.

Point de Branchement Optique – PBO : Dans les immeubles de plusieurs logements ou locaux à usage professionnel comprenant une colonne montante, équipement généralement situé dans les boîtiers d'étage de la colonne montante qui permet de raccorder le câblage vertical avec le câble de branchement. Le point de branchement optique peut également se trouver à l'extérieur de l'habitat à proximité immédiate du logement ou local à usage professionnel, en général à quelques mètres ou quelques dizaines de mètres du logement ; dans ce cas, il permet de raccorder le câblage installé en amont dans le réseau avec le câble de branchement.

PCC : Architecture globale de contrôle des usages data (comprend également un DPI deep packet inspection, un policy manager).

PCO : Prolongement de Câble Optique.

Pénétration de câble optique de collecte NRA-NRA : Prestation de pénétration de câble optique de collecte dans deux NRA d'extrémité d'Orange, passant par leur chambre 0 respectives, en cas :

- de Lien Fibre Optique (LFO) déclaré non disponible entre deux NRA opticalisés, à l'issue d'une étude menée au titre des Conditions Spécifiques de lien fibre optique mono-fibre NRA-NRA et NRA POP d'Orange, ou
- de NRA d'Orange non opticalisé

PIT : Plan ITnéraire.

PLP : Prend La Place.

P : suite page suivante 

P (suite)

POC : Le Plan d'Opération Client est un document à valeur contractuelle. Il atteste de la réalisation effective de la visite contradictoire dans le cadre de la production d'une composante d'une offre d'Orange. Il permet de consigner les engagements des parties : travaux à la charge du client et d'Orange. Le POC mentionne également la date convenue de livraison de la composante par Orange.

Point de Mutualisation – PM : Point d'extrémité d'une ou de plusieurs lignes au niveau duquel la personne établissant ou ayant établi dans un immeuble bâti ou exploitant une ligne de communications électroniques à très haut débit en fibre optique donne accès à des opérateurs à ces lignes en vue de fournir des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux correspondants, conformément à l'article L. 34-8-3 du code des postes et des communications électroniques.

Policy Manager – PM : Outil permettant de gérer les règles d'application de seuils et de déclencher les actions de restriction du trafic.

POP : Point Of Presence. Point de présence Opérateur.

Point de Raccordement Mutualisé – PRM : Dans le cas d'un accès à la sous-boucle locale en mono-injection, Orange propose la mise en place d'un point de raccordement mutualisé à proximité du sous-répartiteur. Le PRM accueille le répartiteur et les équipements actifs des opérateurs pour fournir un service haut débit.

POTS : Plain Old Telephone Service / équipement d'accès sur DSLAM qui permet de construire un canal de téléphonie.

PRM : Offre de référence d'Orange pour la création de Points de Raccordements Mutualisés qui consiste en la mise en place d'un accès mutualisé à la sous boucle locale. Elle permet un réaménagement de la boucle locale d'Orange par la création d'un nouveau point d'injection des signaux DSL sur la zone arrière d'une sous-répartition (SR). L'offre est constituée d'un hébergement des équipements de l'opérateur et d'une prestation de collecte.

PTO : Prise Terminale Optique.

QoS : Quality of Service.

RBCI : Réseau de Backbone et de Collecte Internet.

Répartiteur : Équipement utilisé pour les fonctions de regroupement, de brassage et de distribution des câbles de télécommunications. Il est nommé de campus, de bâtiment, d'étage ou de logement selon sa localisation et sa fonction.

RFC : Responsable Facturation Clients.

RIO : Relevé d'Identité Opérateurs.

Réseaux d'Initiative Publique – RIP : Réseaux de communications électroniques établis et exploités par des collectivités territoriales et leurs groupements, dans le cadre de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales.

RTC : Réseau Téléphonique Commuté.

SCE : Services de Communications Entreprises (sous entité d'Orange Business Services).

SETIAR : Service web permettant de disposer en temps réel des informations préalables et nécessaires pour fiabiliser les commandes d'accès Vente en Gros de l'Abonnement (VGA), d'Accès en Dégroupage Total et d'Accès DSL Access Only, sur le FOP (Frontal de Commande Opérateurs).

SIAN : Système d'Identification de l'Accès via le Numéro, service qui permet de pré-qualifier une commande en identifiant le titulaire d'une ligne et ses informations techniques.

Sous-Répartiteur – SR : Point de brassage du réseau cuivre généralement sous la forme d'une armoire installée sur la voie publique. Il dessert quelques dizaines à quelques centaines de lignes.

TAO : Translation d'Adresses Opérateurs. Dans le cadre du FTTH, interface permettant d'identifier les infrastructures existantes, pour la fiabilisation d'adresse et pour plus d'efficacité de la commande-livraison.

Traitement par Lot : Permet de traiter massivement les demandes d'éligibilité à la technologie DSL ou au dégroupage, et les demandes d'informations communiquées dans le cadre du contrat SETIAR. Ces demandes sont réalisées à travers des échanges de fichiers sécurisés.

UI : Unité d'Intervention (Orange).

UPR : Unité de Pilotage Réseau (Orange).

URA : Unité de Raccordement d'Abonnés. Les URA sont des équipements situés entre le Répartiteur et le cœur de la chaîne du réseau.

VIA : Expression utilisée pour désigner l'identifiant externe associé à un accès commandé via le FOP.

VDSL2 : Very high speed Digital Subscriber Line 2. Technologie applicable aux lignes de cuivre permettant d'augmenter le débit de façon significative par rapport à l'ADSL. Toutefois, en raison de contraintes physiques inhérentes à cette technologie, le gain de performance du VDSL2 se limite aux paires de cuivre dont la longueur n'excède pas 1 km. Pour les lignes de longueur supérieure, les performances du VDSL2 sont équivalentes à celles fournies par l'ADSL 2+.

VG : Vente en Gros.

VGA : Vente en Gros d'Abonnement.

VGT+ : Vente en Gros de Trafic.

VGAT : Vente en Gros d'Abonnement et de Trafic.

VPN HD : (Virtual Private Network Haut Débit) permet le raccordement de sites distants en très haut débit sur une grande partie du territoire. VPN HD s'appuie sur 2 composantes : les capacités d'accès et les liaisons.

Web Services : Échange automatisé de données entre deux systèmes d'information, à l'aide d'un langage informatique, le XML. Cette solution, adaptée aux fortes volumétries, nécessite des développements sur les équipements du Client. On parle aussi de mode intégré.

xDSL : La technologie DSL permet de transmettre des données à haut débit sur des réseaux en cuivre (RTC). Il existe différentes variantes de DSL, d'où le sigle xDSL pour désigner l'ensemble de ces technologies.

ZLIN : Zone Locale Immeuble Neuf. Immeubles raccordés à la Fibre.

Zone fibrée : Projet de statut à créer dans la législation, qui serait attribué pour des plaques FTTH de bonne maturité (complétude des déploiements, qualité d'exploitation...) et permettant de déclencher des mesures accélérant la migration du cuivre vers la fibre (aide au raccordement final, arrêt des nouveaux raccordements d'immeubles en cuivre, augmentation des coûts du cuivre...).

Zone locale : Zone géographique desservie par un seul répartiteur général d'abonnés.

Zone Très Dense – ZTD : Communes dont la liste est définie dans l'annexe I de la décision n° 2009-1106 du 22 décembre 2009 de l'ARCEP, modifiée par la décision 2013-1475 du 10 décembre 2013. Elles sont définies comme les communes à forte concentration de population, pour lesquelles, sur une partie significative de leur territoire, il est économiquement viable pour plusieurs opérateurs de déployer leurs propres infrastructures, en l'occurrence leurs réseaux de fibre optique, au plus près des logements.

ZSR : Zone de Sous-Répartition.

ZTR : Zone de Transmission Régionale.

Fin du glossaire



ABCD

Terminologie

